

CYBERSÉCURITÉ ET DE L'HYGIÈNE NUMÉRIQUE :

L'ANCY forme les hommes et femmes des médias #4

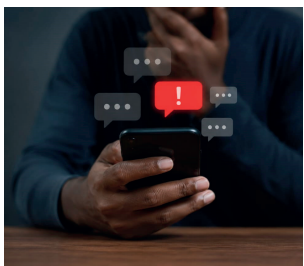


L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Société

INTOX ET PSYCHOSE COLLECTIVE :

Le danger des rumeurs à l'ère des réseaux sociaux



Ces derniers temps, des rumeurs faisant état de prétendues disparitions d'organes génitaux après un simple contact avec certaines personnes se sont propagées à une vitesse fulgurante dans plusieurs localités du Togo.

National

CHAMBRES COMMUNALES DES MÉTIERS (CCOM)

Les nouveaux organes officiellement installés dans Agoè-Nyivé 5, 6 et 7 #7



Les nouveaux organes des Chambres Communales des Métiers (CCOM) d'Agoè-Nyivé 5, 6 et 7, élus à l'issue des scrutins du 21 juin dernier, ont été officiellement installés dans leurs fonctions le jeudi 8 juillet 2026. La cérémonie solennelle s'est déroulée sous la présidence du préfet d'Agoè-Nyivé Mr Kossi TINAKA, consacrant ainsi le renouvellement des instances représentatives des artisans.

UNE SEMAINE COMPLÈTE DANS LA KOZAH :

Les arènes vibrent au rythme des chants exaltants, des supporters survoltés,... #3



Des chocs entre jeunes lutteurs déterminés



COMMUNES

3^{ÈME} SESSION TRIMESTRIELLE DU CADRE DE CONCERTATION DU DAGL :

Inondations, eau potable, marquage fiscal au centre des discussions #6



Carnet

La sécurité à la rencontre des citoyens !

La première grande finale des Évala 2026 s'est déroulée hier lundi à Tchitchao, en présence de Tchalevi Simple. Plusieurs membres du gouvernement et un large public ont également assisté à cette étape majeure de la préfecture de la Kozah. La finale a opposé la coalition Bout-Fatou à la coalition Kigbéling-Lohou-Hazé. Les lutteurs ont démontré leur force, leur endurance, leur courage et leur maîtrise des techniques traditionnelles, illustrant la richesse de cette pratique ancestrale. Les célébrations se sont poursuivies avec des danses traditionnelles, dans le respect des usages qui accompagnent les Évala et participent à la valorisation du patrimoine culturel. Dans le même temps, les compétitions se sont poursuivies dans plusieurs cantons. Bohou a accueilli une première demi-finale, Yadè sa deuxième demi-finale et Sarakawa les quarts de finale. À Pya, les rencontres entre Akéï et Lao, puis entre Gnama et Kioudé, ont été précédées d'animations culturelles. À Soumdina, Lassa, Tcharè et Lama, les danses traditionnelles et les épreuves éliminatoires ont également mobilisé les populations, témoignant de l'engouement autour de cette édition 2026. La sécurité va à la rencontre des citoyens. C'est le sens de l'opération intégrée de proximité EVALA 2026, officiellement lancée ce 13 juillet 2026 par le ministère de la sécurité, à l'occasion de la finale des luttes traditionnelles du canton de Tchitchao, dans la préfecture de la Kozah. À travers cette initiative innovante, le Gouvernement fait le choix d'une sécurité plus proche, plus préventive et plus accessible, en rapprochant les services de sécurité des populations durant les festivités traditionnelles dans toutes les régions du Togo. Tout au long de cette journée de lancement, les différentes structures rattachées au ministère de la sécurité ont animé des séances de sensibilisation et des démonstrations pratiques particulièrement appréciées par le public. L'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), la Division de la Sécurité Routière (DSR), l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy), le Comité National Anti-Drogue (CNAD), le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) ainsi que le Corps des sapeurs-pompiers ont partagé avec les populations des conseils simples et pratiques pour mieux se protéger au quotidien. Les participants ont ainsi été sensibilisés aux comportements à adopter en cas de catastrophe, au respect des règles de sécurité routière, aux réflexes à avoir face aux cybermenaces, aux dangers liés à la consommation de drogues, aux mécanismes de prévention de l'extrémisme violent ainsi qu'aux techniques de première intervention en cas d'incendie domestique, notamment sur un feu de gaz. Déployée sur les sites des finales cantonales et dans les principaux lieux de rassemblement, l'opération intégrée de proximité se poursuivra tout au long des festivités afin d'aller au plus près des populations. Au-delà des actions de sensibilisation, les citoyens pourront bénéficier de plusieurs prestations de police de proximité, notamment l'établissement des cartes nationales d'identité, ainsi que de conseils personnalisés en matière de sécurité, de protection civile, de cybersécurité et de prévention des risques. À travers cette opération, le ministère de la sécurité réaffirme sa vision d'une sécurité au service du citoyen : une sécurité fondée sur la proximité, la prévention, l'écoute et la confiance. Cette approche traduit la volonté du Gouvernement de protéger efficacement les personnes et les biens, tout en faisant des festivités EVALA 2026 un moment de communion, de cohésion sociale et de célébration dans la paix, la sécurité et la sérénité.

CONCURRENCE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS : Les acteurs du commerce sensibilisés sur les règles de la CEDEAO

Des acteurs du commerce des régions Maritime, des Plateaux et du Grand Lomé ont pris part, le mercredi 8 juillet 2026 à Tsévié, à un atelier de sensibilisation sur la réglementation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de concurrence et de protection des consommateurs.



Organisée par le Ministère Délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité avec l'appui de la Commission de la CEDEAO, cette rencontre vise à renforcer les compétences techniques et juridiques des acteurs du secteur du commerce pour la promotion de la culture de la concurrence et de la conformité au niveau des entreprises. La rencontre a regroupé

entre autres, le personnel chargé du contrôle du ministère, les opérateurs économiques, les organisations professionnelles, les associations des consommateurs. C'est le Secrétaire Général du Ministère délégué, chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité, M. Comlan Yakpey qui a ouvert les travaux au nom du Ministre de l'Economie et de la Veille Stratégique en

présence du Gouverneur de la Région Maritime. Dans son discours, le Secrétaire Général a souligné l'importance de la réglementation de la CEDEAO sur la concurrence, notamment les opérations de fusions et d'acquisitions dans le contexte actuel marqué par l'intensification des échanges et l'accélération des mutations économiques. Pour lui, ces opérations permettent aux entreprises de renforcer leur compétitivité, de réaliser des économies d'échelle, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer leur efficacité économique. Le Gouverneur de la Région Maritime, Monsieur Taïrou Bagbiègue a d'abord témoigné sa reconnaissance au Gouvernement, ainsi qu'à l'Autorité régionale de la concurrence (ARCC) pour le choix de sa région pour abriter cette importante rencontre avant d'indiquer que la construction d'un marché régional exige que les acteurs connaissent, maîtrisent et appliquent les règles

communes avec rigueur. Au cours des travaux, les experts et les participants ont abordé des modules sur le cadre juridique de la concurrence au Togo, le contrôle des fusions dans l'espace CEDEAO et les missions de l'ARCC. Les échanges ont mis en évidence l'importance du respect des règles communautaires, de la lutte contre les pratiques anti-concurrentielles et de la promotion des partenariats entre entreprises. Au terme de l'atelier, les participants ont recommandé plus de sensibilisation des acteurs économiques, le développement des outils d'information sur les procédures de contrôle des fusions et de consolider les capacités des structures nationales chargées de la concurrence. Ils ont également rappelé qu'une concurrence saine demeure un levier essentiel pour stimuler l'innovation, améliorer la compétitivité des entreprises et assurer une meilleure protection des consommateurs. Rappelons que la rencontre de Tsévié marque la première étape de ces ateliers de sensibilisation qui se poursuivent le vendredi 10 juillet 2026 à Kara à l'intention des acteurs des régions des Savanes, de la Kara et Centrale.

21^E FIL : Le CETEF rappelle les procédures officielles de réservation des stands

Le Centre togolais des expositions et foires (CETEF TOGO 2000) rappelle aux opérateurs économiques, entreprises, institutions et partenaires les procédures officielles de réservation des stands de la 21^e Foire internationale de Lomé (FIL), dont les réservations sont ouvertes et se poursuivront jusqu'au 30 septembre 2026. Selon un communiqué de l'institution, cette démarche vise à garantir la «transparence, la sécurité des transactions et l'égalité de traitement» entre les exposants. Le CETEF précise que la procédure officielle, en vigueur depuis 2025,

demeure l'unique voie de réservation des stands. Les exposants sont invités à effectuer leur demande via la plateforme d'exposition e-FIL à l'adresse : <https://e-fil.cetef.tg>. Le règlement des frais de réservation doit être effectué exclusivement par dépôt ou virement sur l'un des comptes bancaires officiels du CETEF TOGO 2000, ou par paiement direct via Flooz à partir de la plateforme e-FIL, précise le communiqué signé du directeur général du CETEF Alexandre de Souza. Après le paiement, les demandeurs doivent présenter leur preuve de ré-

glement au service commercial du CETEF afin d'obtenir la confirmation de leur réservation. Le CETEF précise par ailleurs qu'aucun paiement en espèces ne doit être remis directement à un membre de son personnel, quelle que soit sa fonction ou son service. L'institution rappelle que seuls les règlements effectués conformément à la procédure officielle permettent d'assurer la validation définitive des réservations. Cette précision vise à prévenir toute irrégularité et à garantir un traitement équitable de l'ensemble des exposants attendus à cette 21

édition de la Foire internationale de Lomé. Le CETEF invite ainsi l'ensemble des exposants à faire preuve de vigilance et à privilégier exclusivement les canaux officiels de l'institution pour toutes leurs démarches liées à la réservation des stands, afin de garantir la fiabilité et la sécurité du processus. Pour toute information complémentaire, les exposants sont priés de contacter directement le Service Commercial du CETEF TOGO 2000 aux numéros suivants : 91 20 70 70 / 99 20 70 70, ou de se rapprocher des services d'accueil du centre.

GENÈVE 2027 : La CNDH finalise le rapport du Togo avec les parties prenantes

La préparation du quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) entre dans sa phase décisive. Réunie en atelier de validation, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a choisi d'associer l'ensemble des acteurs concernés afin d'aboutir à un rapport qui reflète avec fidélité la situation nationale. Cette démarche collective précède la présentation officielle du document devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, prévue à Genève en janvier 2027.

Pendant deux jours, représentants des ministères, institutions publiques, collectivités territoriales, autorités traditionnelles, organisations de la société civile, associations de défense des droits de l'homme ainsi que partenaires techniques et financiers examinent le contenu du rapport. Les échanges visent à enrichir le document avant sa transmission aux Nations unies. L'atelier ne porte pas uniquement sur le quatrième rapport de l'EPU. Les participants procèdent aussi à la relecture du deuxième et du troisième rapports relatifs au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), ainsi qu'à l'examen des huitième à dixième rapports sur la Convention sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cette phase de validation illustre la volonté de consolider un document fondé sur des contributions diversifiées. Le mécanisme de l'EPU, instauré par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en 2008, repose sur un dialogue entre les États et sur une évaluation régulière des engagements pris en matière de droits humains. Tous les États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) y sont soumis selon un calendrier défini. Prenant la parole à l'ouverture des travaux, la représentante du représentant résident du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Yaye Ba, a salué

le travail accompli par les autorités togolaises, la CNDH, les défenseurs des droits de l'homme et la commission technique de rédaction pour conduire le processus jusqu'à cette étape de validation. La vice-présidente de la CNDH, Mme Aissah-Assih Ashira Tembe, a rappelé l'importance des contributions attendues durant les travaux. « La crédibilité de ce rapport dépendra de la qualité de vos observations, de la rigueur de vos analyses ainsi que de notre volonté commune de produire un document fidèle à la réalité nationale, équilibré et conforme aux principes d'indépendance, d'impartialité, d'objectivité et de crédibilité qui fondent l'action de la commission », a-t-elle déclaré. De son côté, le secrétaire général de la CNDH, M. Narteh-Messan Komlan, a indiqué que le quatrième cycle de l'EPU permettra d'apprécier le niveau de mise en œuvre des 182 recommandations acceptées par le Togo sur les 224 formulées à l'issue du précédent examen.

« L'exercice qui nous réunit aujourd'hui sera de parcourir l'ensemble de ces recommandations pour voir ce qui a été fait durant cinq ans, relever les défis persistants et formuler des recommandations afin de permettre au Togo de poursuivre dans l'élan des progrès réalisés », a-t-il expliqué. Il a également évoqué plusieurs défis qui demeurent, notamment la surpopulation des établissements pénitentiaires et la persistance du travail des enfants dans certaines localités. Parallèlement, il a relevé des évolutions enregistrées dans plusieurs domaines, parmi lesquelles le déploiement de l'Assurance maladie universelle (AMU), le renforcement de la protection sociale, les actions en faveur des droits civils et politiques ainsi que les initiatives liées à la préservation de l'environnement. À travers ce processus de consultation, la CNDH entend présenter un rapport nourri par les contributions des différents acteurs nationaux. L'objectif est de mettre en lumière les résultats obtenus, d'identifier les défis qui subsistent et de proposer des pistes d'amélioration avant le passage du Togo devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en janvier 2027.

UNE SEMAINE COMPLÈTE DANS LA KOZAH

Les arènes vibrent au rythme des chants exaltants, des supporters survoltés,...

Des chocs entre jeunes lutteurs déterminés

L'édition 2026 des luttes traditionnelles Evala a été officiellement lancée le samedi 11 juillet 2026 à Pya. Rehaussée par la présence du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, cette première journée a donné le coup d'envoi d'une semaine de célébrations consacrées à cette tradition séculaire du pays kabyè.

Les premières empoignades opposant les coalitions de Lao-Bas et de Lao-Haut ont révélé toute la profondeur d'un rite qui transcende le simple cadre d'une compétition sportive. Chaque lutteur a démontré endurance, engagement et maîtrise technique, dans une atmosphère rythmée par les chants, les danses traditionnelles et les encouragements des familles ainsi que des supporters.

Bien plus qu'une démonstration de force, les Evala constituent un rite initiatique marquant le passage des adolescents à la vie adulte en pays kabyè. Cette tradition ancestrale transmet des valeurs de courage, de discipline, de persévérance et de solidarité, tout en assurant la sauvegarde des savoirs et pratiques culturels hérités des générations précédentes.

A l'issue de ces premières confrontations, le Président du Conseil a félicité les lutteurs, dont les prestations témoignent de leur volonté de contribuer à la préservation de cette tradition ancestrale.

A travers des chants, danses et manifestations de joie, les lutteurs, leurs familles et leurs supporters ont exprimé leur reconnaissance au Président Faure Essozimna Gnassingbé pour son attachement à cette célébration, qui demeure l'une des expressions majeures de l'identité culturelle togolaise.

Le même enthousiasme s'est exprimé tout au long du passage du Président du Conseil, accueilli par les ovations d'une foule nombreuse venue saluer sa politique de développement économique, social et culturel.

Pendant une semaine, les différents cantons de la Kozah vibreront au rythme des Evala. Si les empoignades occupent une place centrale dans cette manifestation culturelle, celle-ci s'étend également à travers une diversité d'activités culturelles, sociales, éducatives et économiques, contribuant à la valorisation du patrimoine national, au rayonnement touristique et économique de la région et à la promotion des savoir-faire locaux.

Un rendez-vous culturel et touristique

Fidèle à sa politique de valorisation du patrimoine culturel national, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part à plusieurs temps forts de cette journée. A Tchitchao, il a assisté à la finale opposant les coalitions Bou-Fatou et Kigbèling-Hazé-Lohou, où les jeunes lutteurs ont livré des prestations de haut niveau dans une atmosphère d'enthousiasme et de communion populaire.

Le Président du Conseil a également suivi, dans le canton de Pya, les préliminaires opposant les Evala d'Akéi à ceux de Lao, puis les lutteurs de Gnama à ceux de Kioudé. Devant

des familles et des communautés venues nombreuses les encourager, les lutteurs ont démontré toute la vitalité de cette pratique ancestrale.

En plus des empoignades, les danses initiatiques organisées sur les marchés de Tcharè et de Pya-Hodo ont rappelé la portée culturelle et symbolique des Evala, en présence du Président du Conseil.

Parés de leurs attributs traditionnels, le corps recouvert de talc et la tête coiffée de casquettes ornées de plumes d'oiseaux, les initiés ont exécuté leurs pas de danse au son des chants rituels.

Bien plus qu'une compétition sportive, les luttes traditionnelles Evala demeurent une véritable école de vie, un espace privilégié de transmission des savoirs, des traditions et des valeurs qui façonnent les citoyens de demain.

Comme le veut la tradition, c'est le canton de Pya, qui a servi de cadre au lancement des premières empoignades. L'événement s'est déroulé en présence du Président du conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, témoignant de l'importance capitale de ce patrimoine dans la cohésion nationale.

Durant une semaine complète, les arènes de la région de la Kara vont vibrer au rythme des chants exaltants, des supporters survoltés et des chocs entre jeunes lutteurs déterminés à honorer leur communauté.

Les luttes traditionnelles Evala pour le peuple Kabyè, dépassent de loin le cadre d'une simple compétition sportive. Il s'agit avant tout d'un rite initiatique annuel.

Les luttes traditionnelles Evala marquent officiellement le passage des adolescents à la vie d'adulte. C'est le moment fort de l'affirmation de l'identité culturelle et du courage du peuple Kabyè.

Chaque jeune garçon doit y participer pour prouver sa force, son endurance et sa maturité, gagnant ainsi le respect de ses pairs et de sa communauté.

Si la tradition reste le cœur battant des Evala, l'événement s'est transformé au fil des décennies en un formidable levier de développement économique, éducatif et socioculturel pour le Nord du pays.

En marge des combats dans les arènes, plusieurs activités clés sont programmées cette semaine, notamment la valorisation du patrimoine culturel via les expositions d'art, danses traditionnelles et contes pour préserver l'histoire locale. C'est également une occasion de promotion culturelle à travers le flux massif de visiteurs nationaux et internationaux venus vivre l'authenticité togolaise.

Les luttes Evala constituent un tremplin de soutien à l'entrepreneuriat local. Ainsi, des foires commerciales et des opportunités d'affaires pensées spécifiquement pour stimuler les initiatives des jeunes et des femmes de

la région.

Les Evala 2026 promettent d'être, une fois de plus, une célébration réussie de l'identité togolais.

Les arènes de Yadè, Kouméa, Tcharè, Djamdè et Pya du mardi

Les luttes traditionnelles Évala 2026 ont poursuivi leur progression hier mardi 14 juillet avec un programme marqué par des affiches qui ont orienté la suite de la compétition. Entre une finale, une demi-finale et plusieurs quarts de finale, les différents cantons de la Kozah accueilleront des confrontations très attendues. Les animations culturelles prévues en marge des combats viendront, elles aussi, mettre en valeur les traditions kabyè.

Rendez-vous incontournable du patrimoine culturel togolais, les Évala rassemblent chaque année des milliers de personnes venues suivre les luttes d'initiation des jeunes garçons. Cette célébration, profondément ancrée dans les coutumes du peuple kabyè, associe les épreuves de lutte aux danses, aux chants et aux rites qui accompagnent le passage à l'âge adulte.

La principale affiche de la journée a conduit les regards vers Yadè. À 11 heures, sur le terrain cantonal situé à proximité du marché Koudjoukada, Yadè-Haut et Yadè-Bas ont disputé la finale du canton. Cette rencontre désignera le vainqueur de l'édition 2026.

Au même moment, Bohou a accueilli la deuxième demi-finale. Sur le site de Tchoyinda, Bohou-Haut sera opposé à Bohou-Tchamdè. Le vainqueur obtiendra son billet pour la finale.

Les quarts de finale se dérouleront également dans plusieurs autres arènes. À Sarakawa, dès 9 heures, la coalition Akinda, Tchawa, Tchalia et Katchibia fera face au regroupement composé de Kpènrè, Soumou, Kaya-ka, Moussou, Koumbia et Tchadè.

À Pya, les combats débiteront dès 8 heures sur deux sites. À l'École primaire publique (EPP) de Pya-Hodo, Kodah sera opposé à Awidina. Sur le terrain Limusco, la coalition Boh, Bou, Bouwaï et Tchanhouré rencontrera Biyah, Kazalaw et Tchanhouré. Le canton de Kouméa proposera quatre affiches. Laouda et Féouda lutteront contre Tchidè et Piyo. Namdina et Houdè feront face à Kpatayou. Karè sera opposé à Mandéla. Enfin, Sondè rencontrera Sédina et Lohou. À Tcharè, quatre confrontations ouvriront également la journée. Kpéla et Tchukulimdè affronteront Tchassidè et Kouté. Daoudè et Soyoda seront face à Kédenzi et Elimdè. Léoudè crociera Pouda et Poda. Kpindjaodè sera opposé à N'djaoudè.

À Djamdè, la journée sera répartie entre deux séances. Dès 8 heures, à l'EPP Kawa, Tounboua et Tchaada rencontreront Adjaka, Kawa et Hang-bénia. À 15 heures, à l'EPP Centrale,



Kpandè sera opposé à Koli. Le public assistera également aux rencontres entre Biyayo et Yaka Waya-Haut, Bounoda et Siadè, ainsi qu'entre Wissana Wiyagouda et Tchasonghoï. Au-delà des arènes, plusieurs manifestations culturelles accompagneront cette journée. Une danse traditionnelle est annoncée à Tchitchao sur l'ancien marché Pida à partir de 11 heures. Lama organisera des éliminatoires à Lama-Haut dès 10 heures. Des préliminaires sont aussi

programmés à Soumdina ainsi que dans les quartiers de Landa. À mesure que la compétition avance, les enjeux se renforcent dans chaque canton. Les rencontres prévues hier mardi ont permis de désigner de nouveaux qualifiés et de rapprocher plusieurs équipes des dernières étapes de cette édition 2026 des Évala, l'une des plus importantes expressions du patrimoine culturel togolais.

A.I.

LOMÉ, CARREFOUR D'UNE AFRIQUE QUI CHERCHE À PESER : Immersion dans une diplomatie en mutation

Dans une capitale ouest-africaine où les rythmes semblent d'ordinaire éloignés des grandes turbulences du monde, une autre scène se joue, plus feutrée, mais politiquement chargée. À Lomé, le 3 juillet 2026, la Conférence ministérielle extraordinaire de l'Alliance politique africaine (APA) a réuni diplomates, responsables politiques et partenaires internationaux autour d'une question devenue incontournable pour le continent : comment répondre aux crises qui se jouent loin de l'Afrique, mais dont les effets s'y déversent avec une intensité croissante ?

Dans les couloirs feutrés des discussions, un constat revient avec insistance : la crise du Moyen-Orient n'est plus une affaire régionale. Elle s'invite dans les marchés africains, traverse les ports, fragilise les budgets publics et reconfigure les équilibres sociaux. Le pétrole fluctue, les coûts du transport maritime s'envolent, les chaînes d'approvisionnement se tendent. À distance des zones de conflit, l'Afrique en ressent pourtant chaque secousse. C'est dans ce contexte que Lomé s'impose, le temps d'une conférence, comme un point de conver-

gence diplomatique. Autour du thème « L'Afrique face à la crise du Moyen-Orient : impacts, défis et réponses stratégiques », les échanges dépassent rapidement le registre des constats pour entrer dans celui des choix politiques. Comment anticiper des chocs qui ne préviennent plus ? Comment organiser une réponse collective dans un continent encore marqué par la fragmentation de ses positions internationales ? Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ouvre les travaux avec une tonalité qui donne le cadre : celui d'une lecture systémique des crises. Dans son intervention, il in-

siste sur une idée simple mais lourde de conséquences : ce qui se joue au Moyen-Orient n'est pas extérieur à l'Afrique. Les crises énergétiques, alimentaires et logistiques forment désormais un même enchevêtrement. L'Afrique, dit-il en substance, n'est plus spectatrice de ces déséquilibres, elle en est partie prenante. Dans cette salle où se croisent diplomates africains, représentants de l'Union africaine et partenaires internationaux, une autre conviction s'installe progressivement : la réponse ne peut plus être uniquement nationale. Elle doit être pensée à l'échelle continentale. C'est là que se dessine l'ambition portée par le Togo depuis plusieurs années, celle de faire de Lomé un espace de coordination politique et non un simple lieu de rencontres diplomatiques. Le Président du Conseil insiste sur trois lignes de force qui structurent désormais la réflexion africaine : l'anticipation des crises, la construction

de la résilience et la recherche d'une voix commune sur la scène internationale. Derrière ces mots, une réalité plus concrète se dessine : celle d'un continent confronté à des vulnérabilités structurelles — dépendance énergétique, fragilité logistique, insécurité alimentaire — que les chocs extérieurs ne font qu'exposer davantage. Dans les échanges, un autre nom revient avec constance, celui de Julius Maada Bio, Président de la Sierra Leone et président en exercice de la CEDEAO. Sa présence donne à la rencontre une dimension régionale plus large. Il salue l'initiative togolaise et rappelle une ligne de fond : dans un monde où les rapports de force se recomposent, l'Afrique ne pourra compter que sur elle-même pour définir ses priorités et défendre ses intérêts. Au fil des discussions, l'Alliance politique africaine apparaît moins comme un cadre institutionnel que comme un laboratoire politique.

Créée en 2023 à l'initiative du Togo, elle tente de combler un vide ancien : celui d'un espace régulier où les États africains peuvent confronter leurs analyses des crises internationales et, surtout, construire des positions communes. Dans les couloirs, entre deux sessions, certains diplomates parlent d'un basculement progressif. Celui d'une Afrique qui ne veut plus seulement réagir aux crises, mais tenter de les lire avant qu'elles ne produisent leurs effets. Une Afrique qui cherche à transformer sa fragmentation en coordination, et sa dépendance aux chocs externes en capacité d'anticipation collective. A la fin de la journée, une impression domine : celle d'un continent qui, par touches successives, tente de s'organiser dans un monde où les crises ne respectent plus les frontières. Et dans cette architecture encore en construction, Lomé apparaît, le temps d'une conférence, comme un lieu où se teste une idée simple mais ambitieuse : celle d'une Afrique qui cherche à penser ses propres réponses, avant que d'autres ne les dé-finissent à sa place.

TOGO : Egalité des chances depuis le jeune âge

Le Togo progresse, faisant des pas de géant en matière d'égalité des chances. Des chiffres sur la scolarisation au primaire, par exemple, traduisent bien plus qu'une simple performance. Ils révèlent un changement des conditions d'accès à l'éducation et une progression réelle vers l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Au cours de l'année 2024-2025, avec un taux net de scolarisation de 98,5 % pour les filles au primaire, le système éducatif togolais s'est rapproché d'une situation d'universalité. Concrètement, cela signifie que la quasi-totalité des filles en âge d'aller à l'école primaire y sont effectivement inscrites et y participent. Ce niveau est très significatif dans un contexte où, dans de nombreux pays, des écarts persistent encore entre filles et garçons, souvent en défaveur

des filles. Ici, le chiffre indique que les barrières traditionnelles à l'éducation féminine (poids des normes sociales, contraintes économiques ou éloignement des infrastructures scolaires) sont fortement réduites.

Une parité fille/garçon qui atteint l'équilibre
L'indice de parité de 1,01 entre filles et garçons au primaire, sur la même période, signifie que les filles sont légèrement plus nombreuses que les garçons dans le système scolaire à ce

niveau, mais dans des proportions quasi équilibrées. Autrement dit, il n'y a plus de désavantage structurel lié au genre dans l'accès à l'école primaire. Ce résultat est souvent considéré par les spécialistes de l'éducation comme un seuil critique : lorsqu'un pays atteint une parité proche de 1, cela indique que l'accès à l'éducation de base est devenu globalement équitable entre les sexes. Ces résultats montrent l'effet cumulé de politiques publiques ciblées, notamment des programmes de soutien à la scolarisation, des initiatives de gratuité ou d'allègement des charges scolaires, ainsi que des campagnes de sensibilisation en faveur de l'éducation des filles. Dans cette logique,

l'égalité des chances ne se limite pas à un principe théorique. Elle se matérialise dans l'accès concret aux services publics essentiels, en particulier l'éducation, qui constitue le premier levier de mobilité sociale.

Ce que cela implique pour la société togolaise
Un taux de scolarisation aussi élevé et une parité presque parfaite ont plusieurs implications importantes. D'abord, ils annoncent une réduction progressive des inégalités sociales à long terme. Une fille scolarisée aujourd'hui a davantage de chances d'accéder à une formation qualifiante, à un emploi et à une autonomie économique demain. Ensuite, ils traduisent une évolution

des mentalités. L'éducation des filles n'est plus perçue comme secondaire, mais comme une priorité partagée par les familles et les pouvoirs publics. Enfin, ils renforcent la capacité du pays à construire un capital humain plus équilibré, condition essentielle pour le développement économique et social. Cependant, cette avancée au primaire ne constitue qu'une étape. Le véritable enjeu reste la continuité du parcours scolaire, notamment au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur, où des abandons scolaires peuvent encore apparaître, souvent pour des raisons économiques ou sociales, ce que le Togo s'attelle à éviter grâce à des actions aussi nombreuses que variées.

INDUSTRIALISATION La formation accrue des ingénieurs, un pari avantageux pour le Togo

Au Togo, l'ingénieur est l'un des visages les plus recherchés du développement. Pour suivre le rythme des ambitions industrielles et technologiques du pays, les pouvoirs publics redessinent le paysage de la formation scientifique et technique à coups de réformes, de nouveaux programmes et d'investissements.

Les autorités orientent une part croissante des efforts vers la formation scientifique et technique, avec l'idée simple qu'aucune ambition industrielle ne peut tenir longtemps sans compétences solides pour la porter. Ce choix de l'exécutif est appelé à produire des effets concrets sur l'économie nationale. Il favorise l'accélération de l'industrialisation, notamment à travers le fonctionnement et l'extension de zones comme la Plateforme industrielle d'Adétikopé, réduisant le recours à des compétences étrangères. Enfin, il contribue à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, au regard des taux déjà observés dans les filières techniques.

Stella pour accélérer la montée en compétence
Le lancement en avril 2026 du projet Science, technologie et éducation pour le leadership depuis Lomé pour l'Afrique (Stella), à l'université de Lomé, vient accélérer cette orientation. Financé à hauteur de 13 milliards de francs CFA, le programme prévoit la formation de plus de 2 000 ingénieurs entre 2026 et 2030. Les autorités universitaires souhaitent rapprocher davantage les formations des réalités du marché de l'emploi, dans un contexte où les entreprises recherchent des compétences de plus en plus spécialisées. Les filières liées à l'énergie, au BTP, aux technologies de l'information et à l'agro-industrie devraient être par-

ticulièrement renforcées. Un site moderne de 5 hectares doit également être aménagé au sein de l'université de Lomé afin d'accueillir de nouveaux équipements technologiques et des espaces d'apprentissage adaptés aux exigences actuelles. La professionnalisation des cursus figure parmi les priorités annoncées, tout comme l'amélioration de l'insertion des diplômés dans le monde du travail.

Des formations tournées vers les besoins des entreprises
Depuis quelques années déjà, le Togo investit progressivement dans les métiers techniques et industriels afin d'anticiper les besoins d'une économie en mutation. Plus de 32 000 jeunes ont été formés dans des domaines comme le génie civil, l'électrotechnique, la mécanique ou l'agro-industrie. Les formations techniques affichent aujourd'hui un taux d'insertion professionnelle supérieur à 70 %, preuve de l'intérêt croissant

des entreprises pour ces profils. Les Instituts de formation en alternance pour le développement et le Centre de formation aux métiers de l'industrie participent largement à cette évolution. Au CFMI, les formations sont élaborées en tenant compte des besoins exprimés par les entreprises installées sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Plusieurs diplômés travaillent déjà dans les unités industrielles implantées sur le site, où les besoins en techniciens et en spécialistes de la maintenance continuent d'augmenter. L'université de Lomé poursuit également le développement du Fact Center, un centre régional d'excellence en agro-industrie et automatisation industrielle. Le projet prévoit l'installation de 32 laboratoires et ateliers technologiques à Lomé et Kara afin de préparer des ingénieurs capables de maîtriser les technologies industrielles modernes et les nouveaux outils de production. L'École nationale supérieure d'ingénieurs de Lomé demeure l'un des principaux centres de formation scientifique du pays. Génie civil, électrotechnique, informatique et télécommunications comptent parmi les spécialités proposées aux étudiants.

Les formations associent enseignements théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise afin de maintenir un contact permanent avec les réalités professionnelles.

Encourager davantage de jeunes filles vers les sciences
La place des femmes dans les filières scientifiques et techniques fait aussi l'objet d'une attention particulière. Le Programme de l'excellence académique, du leadership et de l'employabilité a déjà soutenu 794 des meilleures élèves à travers le pays. Dans les filières techniques et industrielles, 145 bourses ont été attribuées à des jeunes filles afin d'encourager leur présence dans des secteurs encore peu féminisés. Le secteur de l'éducation mobilise aujourd'hui plus du quart du budget national et près de 14 milliards de francs CFA seront consacrés en 2026 à l'enseignement technique et à la formation professionnelle. Dans un pays engagé dans une phase d'industrialisation progressive, la formation des ingénieurs apparaît désormais comme l'un des leviers essentiels pour soutenir durablement la croissance et la modernisation de l'économie.

L.R.

L'ANCY FORME LES HOMMES ET FEMMES DES MÉDIAS

Les journalistes à l'école de la Cybersécurité et de l'hygiène numérique

Face à la montée des cybermenaces et à l'explosion des flux numériques, l'Agence Nationale de Cybersécurité (ANCY) lance une série de formations et d'actions de sensibilisation destinées aux professionnels des médias. La troisième vague était à Kpalimé dans la Région des Plateaux, du 7 au 9 juillet 2026, pour trois jours d'activités intenses.



La transformation numérique des rédactions a apporté vitesse, accessibilité et nouveaux outils de production. Elle a aussi ouvert la voie à des risques accrus : usurpation d'identité, piratage de comptes, fuite de sources, manipulation de l'information et attaques ciblées contre les infrastructures journalistiques. Consciente de ces enjeux, l'ANCY a récemment déployé une campagne de formation et de sensibilisation destinée aux hommes et femmes des médias, visant à renforcer les pra-

tiques de cybersécurité et d'hygiène numérique au sein des rédactions. Les sessions organisées par l'ANCY couvrent des thèmes pratiques et immédiatement applicables : gestion sécurisée des mots de passe, double authentification, chiffrement des communications, sauvegarde et restauration des données, détection des tentatives de phishing, sécurité des appareils mobiles, et protection des sources. Elles mêlent ateliers techniques, études de cas et exercices de simulation d'incident pour mettre les

participants en situation réelle. « Nous ne pouvons pas attendre que les journalistes deviennent des experts en cybersécurité, mais nous devons leur donner des réflexes et des outils concrets », explique M. Didemana Nangbam, directeur de la Réglementation et du Contrôle de Conformité à l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCY), représentant à l'ouverture de la séance le directeur général de l'ANCY. Il a insisté sur l'importance que l'Agence attache à la sensibilisation et à la protection des professionnels de l'information. « Une seule faille dans une chaîne de communication peut mettre en danger une source ou compromettre une enquête. L'objectif est d'instaurer des habitudes simples et robustes. » Au-delà des aspects techniques, l'ANCY insiste sur la dimension éthique : la protection des sources est un pilier du journalisme. Les fuites accidentelles ou les intrusions volontaires peuvent non seulement nuire à l'intégrité d'un reportage, mais aussi mettre en péril la sécurité des personnes qui partagent des informations sous couvert d'anonymat. Les ateliers proposent donc des modules dédiés à la gestion des informations sensibles, à l'anonymisation des échanges, ainsi qu'à la sécurisation des fichiers et des documents. Les journalistes apprennent à peser le choix des canaux de communication selon la nature des informations et à mettre en place des procédures internes pour limiter les risques. La cybersécurité n'est pas seulement l'affaire des journalistes. Les responsables de la rédaction, les administrateurs systèmes, les Community managers et les équipes techniques doivent agir ensemble pour réduire la surface d'attaque. L'ANCY adapte ses formations aux différents métiers des médias : sessions pour décideurs sur la gestion de crise, ateliers techniques approfondis pour les équipes IT, modules pour les journalistes reporters d'images et pour les équipes réseaux sociaux. « La sécurité repose sur des gestes répétés et une organisation partagée », souligne Mme Sylvie KAGNINGA, journaliste au quotidien Le Magnan Libéré, participante. « Depuis la formation, nous avons revu nos procédures de transmission d'éléments sensibles et imposé des standards minimaux pour les sauvegardes. » La stratégie de l'ANCY s'articule autour de trois axes : prévention, réponse rapide et renforcement de la résilience. Outre les formations, l'agence met à disposition des guides pratiques, des checklists de sécurité et des outils de diagnostic pour permettre aux rédactions, y compris les petites structures et les médias indépendants, de se monter une sécurité proportionnée à leurs moyens.

Tata Sylvie

Courtes contre la montre

Affichage imposé des tarifs dans les communes

Désormais, les communes sont appelées à afficher de manière visible les tarifs des différents services qu'elles offrent aux usagers. Cette mesure vise à renforcer la transparence, prévenir les pratiques illicites et garantir aux citoyens le paiement du montant légal, sans surfacturation ni paiements informels. La commune de Golfe 5, dans le Grand Lomé, fait figure de pionnière dans la mise en œuvre de cette réforme. Ses quatre centres d'état civil disposent désormais de panneaux indiquant clairement les coûts des prestations liées à l'état civil et aux actes administratifs, notamment les taxes d'expédition, d'enregistrement et de légalisation. Afin de renforcer le contrôle citoyen, un numéro vert (8655) a également été mis à la disposition des usagers. Il permet de signaler toute perception de frais non prévus ou tout comportement abusif de la part d'agents publics. L'affichage des tarifs met fin aux incertitudes sur le coût des prestations. Parmi les montants rendus publics figurent notamment 25 000 FCFA pour la légalisation d'un certificat d'origine des produits d'exportation et 75 000 FCFA pour la célébration d'un mariage hors mairie avec délivrance d'un livret. En rendant ces informations accessibles à tous, les autorités entendent supprimer toute marge de négociation ou de facturation irrégulière. Pour le maire de Golfe 5, Kossi Aboka, cette initiative traduit une nouvelle culture du service public. « On est là pour servir et non pour se servir. Nous sommes tenus de le faire dans la transparence, la sérénité et la célérité », a-t-il déclaré, réaffirmant l'engagement de la commune en faveur d'une administration plus intégrée.

Les griefs de l'ADDI contre le CPC !

L'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI,) refuse de suivre les partis d'opposition qui réclament la fin du Cadre permanent de concertation (CPC). Pour la formation dirigée par Aimé Gogué, le problème n'est pas le CPC lui-même, mais son fonctionnement. L'ADDI a bien suspendu sa participation aux travaux, mais son président défend toujours l'instance. « Ce n'est pas que le CPC ne soit pas le cadre indiqué, mais c'est la représentation qui pose problème. Nous pensons que le gouvernement a favorisé des personnes qui sont alignées sur sa position », a-t-il déclaré. Premier grief : le maintien de Mohamed Tchassona Traoré à la présidence du CPC, en contradiction, selon Gogué, avec les textes qui limitent un mandat à une seule session. Il pointe aussi la présence de partis « de nom », sans réelle implantation. Second grief, et non des moindres : l'efficacité de l'instance. Gogué déplore que ses recommandations restent lettre morte, citant les demandes répétées de recomposition de la Céni (Commission électorale) avant les dernières élections locales, restées sans réponse. Malgré ces critiques, l'ADDI ne tourne pas le dos au dialogue. « Nous sommes convaincus qu'il faut un dialogue permanent au sein de la classe politique, et que ce doit être un dialogue interne », affirme Aimé Gogué.

Bernard Edjaidé Walla à la tête de la Commission

Le gouvernement togolais franchit une nouvelle étape dans le traitement des allégations de manipulation ou de truchage de matchs ayant émaillé le championnat national de football de première division, saison 2025-2026. Par un arrêté signé le 9 juillet 2026, le ministre délégué auprès du ministre du Développement à la base et de l'Économie sociale et solidaire, chargé de la Jeunesse et des Sports, Abdul-Fahd Fofana, a procédé à la nomination des membres de la Commission indépendante d'enquête. Cette commission est chargée de faire toute la lumière sur les accusations de manipulation de rencontres ayant suscité de nombreuses réactions dans le monde sportif togolais. La commission est présidée par l'ancien ministre Bernard Edjaidé Walla. Il sera assisté de Kokouvi Pius Agbetomey, nommé vice-président. Les autres membres sont Yawo Gagnon Toblé, Kossi Kutuhun, Tchalim Kadanga, Kokou Dodji Amados-Djoko et Mme Xonam Agboyi épouse Touré. Selon l'arrêté, les modalités de fonctionnement de cette commission seront fixées par un règlement intérieur adopté à la majorité absolue de ses membres, conformément au texte portant création de l'organe d'enquête. La mise en place de cette commission traduit la volonté des autorités togolaises de préserver l'intégrité des compétitions sportives nationales et de garantir la transparence dans le football togolais. Les conclusions des travaux de cette instance sont particulièrement attendues par les acteurs du football, les clubs, les supporters ainsi que l'ensemble de l'opinion publique. Avec cette initiative, le gouvernement entend renforcer la crédibilité des compétitions nationales et réaffirmer son engagement en faveur d'un football respectueux des principes d'éthique, d'équité et de fair-play.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U

2 000 exemplaires

3ÈME SESSION TRIMESTRIELLE DU CADRE DE CONCERTATION DU DAGL

Inondations, eau potable, marquage fiscal au centre des discussions

Le Cadre de Concertation du District Autonome du Grand Lomé (CC-DAGL) a tenu sa troisième session trimestrielle mercredi 8 juillet 2026. Les travaux, présidés par Madame Zouréhatou Kassah-Traoré, Gouverneur du DAGL, ont notamment permis de dresser un bilan complet des inondations survenues fin juin dans la capitale.

La rencontre a été l'occasion de revenir sur les conséquences des pluies diluviennes du 29 juin 2026, qui ont frappé plusieurs pays du golfe de Guinée, dont le Togo. Le directeur des services techniques du DAGL a présenté les résultats d'une évaluation rapide menée du 1er au 3 juillet dans les treize communes du Grand Lomé.

Africains et diasporas

Le constat est préoccupant : 6 429 ménages sinistrés et 23 745 personnes affectées ont été recensés. Le bilan humain fait état de 3 décès et 37 blessés. Sur le plan matériel, les

dégâts sont considérables, avec 683 pièces effondrées, 390 pièces décoiffées et 1 180 pièces fissurées. Deux écoles, deux centres de santé et deux églises ont également été endommagés.

Accès à l'eau : la TdE fait le point

La question de l'accès à l'eau potable dans le Grand Lomé a également été abordée. Madame Sélifa Sama, représentante de la Togolaise des Eaux (TdE), a présenté les actions menées ces dernières années pour améliorer la distribution d'eau dans la capitale, ainsi que les projets à venir pour répondre aux besoins croissants des po-



pulations. Elle a par ailleurs répondu aux différentes questions et préoccupations soulevées par les participants.

Sensibilisation au marquage fiscal des produits

Autre sujet à l'ordre du jour : le marquage fiscal des produits. Le Dr Es-

so-Wavana Ahmed Adoyi, président de la Commission de suivi du contrat entre l'État togolais et SICPA SA, a présenté aux élus locaux le cadre réglementaire de ce dispositif, insistant sur leur rôle déterminant dans sa mise en œuvre effective sur le terrain. Cette session a réuni de nombreuses

personnalités, parmi lesquelles le directeur de la Décentralisation, les préfets du Golfe et d'Agoè-Nyivé, ainsi que les maires et chefs de cantons du District Autonome du Grand Lomé. Étaient également présents la directrice générale de l'Établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM), ainsi que des représentants de l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) et de la TdE.

Créé par l'arrêté n° 015/DAGL du 9 mai 2025, puis modifié par l'arrêté n° 003 du 27 janvier 2026, le Cadre de Concertation du DAGL a pour mission de rassembler les forces vives locales — préfets, maires et chefs traditionnels — afin de coordonner le développement du Grand Lomé. Ses membres se réunissent tous les deux mois avec les préfets, et tous les trois mois en session élargie avec les maires et chefs traditionnels.

INTOX ET PSYCHOSE COLLECTIVE :

Le danger des rumeurs à l'ère des réseaux sociaux

Ces derniers temps, des rumeurs faisant état de prétendues disparitions d'organes génitaux après un simple contact avec certaines personnes se sont propagées à une vitesse fulgurante dans plusieurs localités du Togo.

Relayées de bouche à oreille et amplifiées sur les réseaux sociaux, ces informations, non confirmées à ce stade par les autorités, ont semé l'inquiétude au sein de la population et alimenté un climat de méfiance. Au-delà de leur caractère spectaculaire, ces intox illustrent les ravages que peuvent provoquer les fausses informations lorsqu'elles sont partagées sans vérification.

En quelques heures, une simple rumeur peut se transformer en une

prétendue vérité, suscitant peur, panique et suspicion. Dans certains cas, des personnes innocentes deviennent la cible d'accusations infondées, ouvrant la voie à des actes de violence et de justice populaire.

Face à cette situation, les autorités appellent à la responsabilité collective. Dans un communiqué publié le 11 juillet, le ministère de la Sécurité indique que les investigations menées avec les autorités sanitaires n'ont, à ce stade, permis d'établir au-

cun élément objectif confirmant les faits relayés. Le gouvernement invite donc les citoyens à ne pas diffuser d'informations non vérifiées et à signaler tout fait suspect aux services compétents plutôt que de céder à la psychose.

Cette affaire rappelle l'importance de développer une véritable culture de la vérification de l'information. À l'heure où chacun peut devenir un relais d'information sur les plateformes numériques, la vigilance est une responsabilité citoyenne.

Avant de partager une publication ou un message alarmant, il est essentiel de s'interroger sur sa provenance,

de rechercher des sources crédibles et d'attendre les conclusions des autorités compétentes. Car derrière chaque intox se cachent souvent des conséquences bien réelles : des vies bouleversées, des violences injustifiées et une atteinte à la cohésion sociale.

Le gouvernement réagit

Face à la propagation de rumeurs faisant état de prétendues disparitions d'organes génitaux après un simple contact avec certaines personnes, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba, a lancé le 11 juillet 2026, un appel au calme et

à la responsabilité de la population. Le ministre indique que ces allégations, largement relayées dans plusieurs localités du pays ainsi que sur les réseaux sociaux, ne sont, à ce stade, étayées par aucun élément objectif. Les investigations menées par les services compétents, en collaboration avec les autorités sanitaires, n'ont pas permis de confirmer la véracité des faits tels qu'ils sont rapportés.

Le ministère s'inquiète toutefois des conséquences de ces rumeurs, qui alimentent un climat de peur et ont déjà conduit, dans certains cas, à des actes de violence et de vindicte populaire contre des personnes injustement soupçonnées. Une situation qui, selon les autorités, constitue une menace pour l'ordre public.

Le ministre rappelle que nul n'a le droit de se faire justice lui-même. Il prévient que toute personne impliquée dans des actes de violence, d'agression, de destruction de biens, de diffusion de fausses informations ou de troubles à l'ordre public s'expose aux sanctions prévues par la loi. Les autorités invitent ainsi les citoyens à faire preuve de retenue, à éviter de partager des informations non vérifiées et à signaler immédiatement tout fait suspect aux services compétents. Les numéros gratuits 1014 (Centre national de commandement unifié), 117 et 1244 (Police nationale), ainsi que le 172 (Gendarmerie nationale), sont mis à la disposition du public. Les populations peuvent également se rapprocher de l'unité de police ou de gendarmerie la plus proche afin de faciliter les vérifications nécessaires.

Le ministère de la Sécurité assure que les forces de défense et de sécurité restent pleinement mobilisées pour garantir la protection des personnes et des biens, préserver l'ordre public et maintenir la cohésion nationale sur l'ensemble du territoire.

Le colonel Calixte Batossie Madjoulba en appelle au civisme, à la vigilance et au sens des responsabilités de tous afin de préserver la paix sociale et la sécurité nationale.

SÉCURISATION DES DOMAINES FONCIERS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Le MATGLAC engage une réflexion pour renforcer la sécurité juridique des investissements communaux

Le ministère de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des Affaires Coutumières (MATGLAC) a accueilli, ce mercredi 8 juillet 2026, un atelier de réflexion et d'échanges consacré à la sécurisation des domaines fonciers des collectivités territoriales. La rencontre, présidée par M. Kolani Tiyabé, Administrateur des collectivités locales au Secrétariat technique de la Commission de gestion du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT), a réuni les principaux acteurs concernés par les questions foncières, de l'urbanisme et de la gouvernance locale.

Organisé dans le cadre du processus de décentralisation et de renforcement de la gouvernance locale, cet atelier vise à apporter des réponses durables aux difficultés foncières qui compromettent la réalisation et la pérennité des investissements communaux.

Depuis 2020, l'État accompagne les collectivités territoriales à travers le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) pour la réalisation d'investissements au profit des populations. Toutefois, les missions de suivi-évaluation du ST-CG-FACT ont révélé que l'insécurité foncière demeure l'un des principaux obstacles à la pérennisation de ces investissements.

Pour relever ce défi, le Gouvernement a engagé des actions de sécurisation du domaine public de l'État.



En complément, le ST-CG-FACT entend accompagner les collectivités territoriales dans la régularisation juridique de leurs domaines en s'appuyant sur une expertise spécialisée. Cette démarche vise à doter les communes d'outils juridiques et d'une cartographie fiable de leur patrimoine foncier afin de prévenir les litiges et de sécuriser durablement les investissements publics.

Au cours des échanges, M. Mawama Yoma, consultant et administra-

teur des collectivités locales, a souligné que l'objectif principal de cette initiative est de doter le ministère d'informations foncières fiables afin d'orienter efficacement le financement des investissements des collectivités territoriales : « Il ne peut pas y avoir d'investissements durables sans des informations fiables sur les domaines fonciers. La prochaine étape consistera à aller sur le terrain pour échanger avec tous les acteurs concernés afin de consolider une base de données qui guidera les décisions d'investissement », a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Tchanilé Issa, directeur du Développement urbain au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, a insisté sur le rôle déterminant des outils de pla-

nification urbaine dans la gestion du patrimoine foncier communal. Selon lui, chaque commune doit disposer d'un plan local d'urbanisme ou d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme permettant de définir les espaces de développement, les zones d'habitation, les activités économiques ainsi que les réserves foncières destinées aux investissements publics.

Il a également rappelé que l'élaboration de la future politique foncière nationale et du programme national foncier contribuera à une meilleure gouvernance du foncier au Togo.

À travers cet atelier, le MATGLAC et le ST-CG-FACT réaffirment leur volonté d'accompagner les collectivités territoriales dans la sécurisation juridique de leur patrimoine foncier, condition essentielle à la réalisation d'investissements durables, à la préservation des infrastructures publiques et à l'amélioration de la gouvernance locale.

CHAMBRES COMMUNALES DES MÉTIERS (CCOM) Les nouveaux organes officiellement installés dans Agoè-Nyivé 5, 6 et 7

Les nouveaux organes des Chambres Communales des Métiers (CCOM) d'Agoè-Nyivé 5, 6 et 7, élus à l'issue des scrutins du 21 juin dernier, ont été officiellement installés dans leurs fonctions le jeudi 8 juillet 2026. La cérémonie solennelle s'est déroulée sous la présidence du préfet d'Agoè-Nyivé Mr Kossi TINAKA, consacrant ainsi le renouvellement des instances représentatives des artisans.

Le préfet a rappelé que cette installation s'inscrit dans la volonté de l'État de doter les artisans d'un cadre institutionnel fort et représentatif, capable de défendre leurs intérêts. Il a souligné que la redynamisation du secteur artisanal constitue une priorité nationale, matérialisée par divers textes réglementaires, notamment le décret du 29 septembre 2021, venu renforcer le dispositif existant. Rendant hommage au président du conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, le préfet a salué sa vi-

sion inclusive et son engagement en faveur de la promotion des métiers. Les présidents nouvellement installés ont réaffirmé leur détermination à œuvrer pour la défense des droits des artisans dans leurs communes respectives. Monsieur Tchangaï, président de la CCOM 5, a déclaré : « Nous avons pris l'engagement de défendre les artisans dans nos communes et dans notre préfecture. C'est le moment pour nous, présidents, d'unir nos forces afin de porter haut les intérêts des artisans. »



De son côté, Monsieur Ekpaou Padanarou, président de la CCOM 7, a insisté sur l'importance de sensibiliser les artisans à l'adhésion à la Chambre des Métiers et à l'obtention de la carte professionnelle. Selon lui, cette carte constitue un outil de protection et de reconnaissance, garantissant aux artisans un statut officiel dans l'exercice de leurs activités et

lors de leurs déplacements. « Nous sommes les médiateurs entre les artisans et le gouvernement », a-t-il rappelé. Les autorités locales ont également exprimé leur appui à cette nouvelle dynamique. Le représentant du maire d'Agoè-Nyivé 4, Monsieur Komlavi Assimado, a salué le renouvellement de la confiance placée en

Monsieur Padanarou, convaincu que ce dernier poursuivra avec efficacité la mission entamée au bénéfice des artisans des communes de Togblékopé et Adétikopé. Chaque Chambre Communale des Métiers est composée de 25 délégués élus. - La CCOM 5 regroupe les artisans des communes d'Agoè-Nyivé 1 et 3. - La CCOM 6 rassemble ceux des communes d'Agoè-Nyivé 2 et 5. - La CCOM 7 couvre les communes d'Agoè-Nyivé 4 et 6. Ce renouvellement marque une étape importante dans la structuration du secteur artisanal au niveau local, renforçant la représentativité et l'efficacité des organes chargés de défendre les intérêts des métiers.

Tata Sylvie

SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ-TOKOIN (SALT) Protection des données de vol au Togo

Afin de standardiser la collecte et la diffusion de l'information aéronautique, et par conséquent, garantir la sécurité des opérations aériennes grâce à une gestion rigoureuse de la donnée, la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a organisé à l'intention de ses différents départements un séminaire animé par les experts de l'ASECNA, du 29 juin au 1er juillet 2026.



En effet, dans l'industrie aéronautique moderne, une donnée erronée, incomplète ou

diffusée avec quelques secondes de retard peut avoir des conséquences lourdes sur la sécurité des vols. Et

puis, la gestion de l'information aéronautique ne relève pas d'un service unique ; elle mobilise l'ensemble de la chaîne opérationnelle. Plusieurs départements clés de la SALT ont ainsi été associés afin d'harmoniser chaque étape du processus : la collecte (capter les données sur le terrain, notamment l'état des pistes, les obstacles temporaires, les travaux ou les conditions météorologiques), le traitement (vérifier, structurer et sécuriser les informations afin d'en garantir la fiabilité), la diffusion (transmettre les données en temps réel aux équipages, aux compagnies aériennes et aux centres de contrôle, notamment au moyen des messages NOTAM et de la mise à jour des publications aéronautiques électro-



niques -eAIP). Ce qui va fluidifier la circulation de l'information entre les différents services, de la tour de

contrôle aux équipes techniques, en passant par l'administration de l'aéroport.

RESSOURCES HUMAINES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : Une féminisation réelle au Togo

Les chiffres relatifs aux effectifs féminins dans les ministères et institutions engagés dans le budget sensible au genre en 2025 dessinent un tableau reluisant, quoique à améliorer. C'est le Togo qui s'affirme au féminin.

Sur 78 378 agents publics, 19 335 sont des femmes, soit environ 24,7 % des effectifs. Au niveau de l'encadrement, elles occupent 3 486 postes de responsabilité sur 15 303, représentant 22,78 %. La question qui s'impose est simple mais essentielle : s'agit-il d'un bon ou d'un mauvais signe ?

Une progression encourageante
 D'un côté, les données évoquées té-

moignent d'une présence féminine réelle dans l'appareil administratif. Le fait que près d'un quart des agents publics soient des femmes indique une progression vers une meilleure inclusion, surtout dans un contexte où, historiquement, les fonctions administratives et décisionnelles étaient fortement masculinisées. Le principe du budget sensible au genre, justement, vise à corriger ces déséquilibres structurels en intégrant

la dimension de l'équité dans la gestion publique. D'un autre côté, les chiffres révèlent quelques limites que sont en train de corriger le gouvernement, prenant en compte les barrières souvent invisibles mais persistantes, allant des stéréotypes sociaux aux mécanismes de promotion interne, en passant par les contraintes liées à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les résultats de 2025 peuvent donc être interprétés comme un signal intermédiaire. Ni un échec, ni une victoire aboutie. Plutôt une transition

en cours, où les fondations de l'égalité sont posées mais encore fragiles, mais avec la certitude que la «féminisation» de l'administration publique est de plus en plus réelle sur le territoire.

Faire davantage
 Pour transformer cette présence relative en véritable parité, plusieurs leviers restent essentiels et les pouvoirs publics sont d'accord : le renforcement des politiques de promotion interne, quotas ou objectifs chiffrés dans les postes de direction, mentorat des jeunes fonctionnaires féminines, application rigoureuse des principes du budget sensible au

genre au-delà des intentions déclarées. C'est donc tout naturellement que ces chiffres sont comme un miroir de la transformation sociale en cours au Togo. Ils montrent un mouvement réel, mais encore incomplet. Le défi n'est donc pas seulement d'augmenter la présence des femmes dans l'administration, mais de garantir leur accès équitable aux lieux où se prennent les décisions. L'engagement du pays à y parvenir est infaillible, lui qui met d'habitude beaucoup de moyens pour atteindre ses objectifs. Ne dit-on pas qu'à cœur vaillant rien d'impossible ?

Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de **VISIBILITÉ** ?

FAITES-NOUS CONFIANCE !



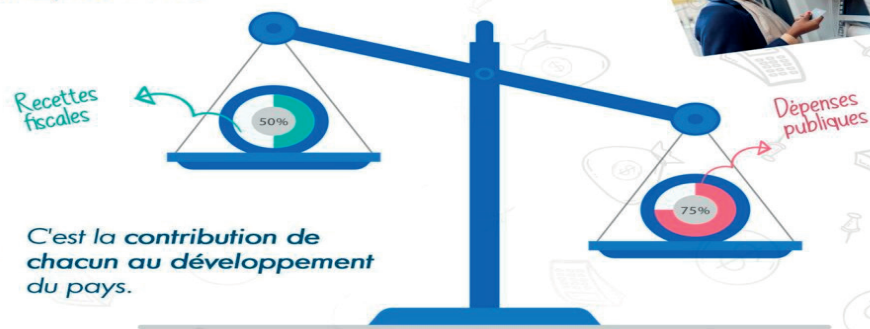
7 CHOSES A SAVOIR SUR LES IMPOTS



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

1 L'impôt, qu'est-ce que c'est ?

L'impôt est une contribution obligatoire versée par les citoyens à l'Etat pour financer les dépenses publiques (écoles, hôpitaux, routes, sécurité...)



2 Les différents types d'impôts

Il existe plusieurs types d'impôts. En voici quelques exemples :



Impôt sur les revenus : payé sur le salaire ou les bénéfices



TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) : Pour tout achat, la TVA est incluse dans le prix



Taxe foncière : sur les terrains ou les bâtiments.



Impôt sur les sociétés : payé par les entreprises.



Tous ces impôts participent au fonctionnement de l'Etat. Leur instauration, leur calcul, leur perception et leur contrôle sont encadrés par le Code Général des Impôts et la Loi des Finances votés à l'Assemblée Nationale.

3 Qui doit payer les impôts ?



Travailleurs indépendants : artisans, commerçants, professions libérales



Travailleurs salariés, Fonctionnaires, Propriétaires de terrains ou d'immeubles



Les entreprises, les administrations publiques, les organisations à but non lucratif, les associations...



Les consommateurs



Nous sommes tous concernés par l'impôt : que ce soit directement (revenus, entreprises) ou indirectement (TVA sur les achats).

4 Qui collecte les impôts ?

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une institution publique créée pour assurer la collecte efficace des impôts et taxes au Togo.



L'OTR a pour missions principales :

- la mobilisation des ressources fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la modernisation des services fiscaux et
- la promotion du civisme fiscal.



Son objectif est d'assurer une collecte transparente, équitable et de contribuer au développement socio-économique du Togo.

5 Où vont nos impôts collectés ?

L'argent que vous payez sous forme d'impôt est versé au Trésor Public, qui est la caisse centrale de l'Etat.



Le Contribuable
Citoyen, commerçant, entreprise... etc. déclare ses activités et revenus, puis paie ses impôts à



L'administration fiscale
Elle collecte les impôts et taxes, contrôle les déclarations et veille à la conformité fiscale.



La caisse de l'Etat

L'OTR reverse l'argent collecté au Trésor Public, qui l'utilise pour financer les écoles, hôpitaux, routes, payer les fonctionnaires, soutenir les projets de développement.

6 Pourquoi payer ses impôts ?

Les impôts sont utilisés pour financer les dépenses publiques, notamment dans :

L'éducation



Salaires des enseignants, construction d'écoles, fournitures pédagogiques

Les infrastructures



Construction de routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux d'eau et d'électricité

Les services publics



Fonctionnement des ministères, préfectures, mairies, gestion des déchets, reboisement, protection des ressources naturelles

La santé



Assurance maladie universelle, équipements médicaux, hôpitaux publics, salaires du personnel soignant

La sécurité



Maintien de l'ordre, protection des citoyens, lutte contre la criminalité, défense du territoire, sécurité aux frontières, soutien en cas de crise.

La culture



Musées, bibliothèques, centres culturels, festivals, stades, terrains de jeux, soutien aux fédérations sportives, maisons des jeunes.

7 Comment avoir les vraies informations sur les impôts ?

Désormais contactez notre centre de contacts

8201

Une équipe dédiée répond à vos demandes de renseignements et d'informations.

Lundi - vendredi | 07h - 19h



ou scannez le QR code pour accéder à notre portail web

